Nom:	
N° de dossier :	
Date : _	

FRAIS POUR L'ADMINISTRATION DE LA FIDUCIE D'UN MINEUR

Conformément au Règlement sur les droits payables au curateur public

Articles de loi

Loi sur la tutelle Loi sur les normes d'emploi Loi sur la santé mentale Loi sur le curateur public

No	Service fourni	habilitants	Calcul des frais	Total
17.	Ouverture de dossier	Article 6 de la <i>Loi sur la</i> tutelle	200 \$	
18.	Gestion de la fiducie au nom du mineur	Article 6 de la <i>Loi sur la</i> tutelle	5 % du solde de clôture du fonds de fiducie x le n ^{bre} d'années ou portions d'années pendant lequel le fonds existe x 0,05 x années =	
19.	Gestion de la fiducie au nom du mineur	Article 6 de la <i>Loi sur la</i> tutelle	5 % du total des débours x 0,05 =	
20.	Gestion de la fiducie (à l'expiration de la fiducie)	Article 6 de la <i>Loi sur la</i> tutelle	5 % du revenu d'intérêt, si la valeur de la fiducie est de 50 000 \$ ou moins x 0,05 =	
21.	Gestion de la fiducie (annuellement)	Article 6 de la <i>Loi sur la</i> tutelle	5 % du revenu d'intérêt, annuellement, si la valeur de la fiducie est supérieure à 50 000 \$ x 0,05 =	
22.	Rédaction et dépôt d'une demande	Article 7 de la <i>Loi sur la</i> tutelle	300 \$	
	Préparation d'une déclaration de revenus	Paragraphe 2.2 du Règlement sur les droits payables au curateur public	75 \$ x=	
	Préparation d'une déclaration des revenus de placements (T5)	Paragraphe 2.2 du Règlement sur les droits payables au curateur	75 \$ x =	

** Frais annuels